

M. de Mérindol, architecte, a été chargé de reconstruire sur le même emplacement le nouveau marché, qui a été édifié en fer, fonte et brique, et couvert en vitrage. Cette dernière construction, d'un aspect très-monumental, est bien appropriée aux besoins du commerce indiqué ci-dessus.

La superficie occupée est de 14,335 mètres, dont 8,232^m,86 en boutiques. La dépense totale est de 3,120,000 francs.

Il existe encore à l'exposition de la Ville de Paris à Vienne des spécimens de marchés pour l'approvisionnement des divers arrondissements de la capitale. Ces spécimens représentent les marchés situés place d'Italie et place de l'Europe. Ces deux marchés ont été élevés sous la direction de M. Dubois, architecte : le premier a coûté 775,717 francs et l'autre 691,000 francs.

4^e DIVISION. — MAIRIES DE PARIS.

Depuis 1852, dix Mairies affectées aux services municipaux des I^{er}, II^e, III^e, IV^e, VI^e, VII^e, XI^e, XIII^e, XV^e, XVI^e, XX^e arrondissements, ont été construites.

Les dispositions intérieures de ces édifices ont été administrativement déterminées par un même programme, dont les conditions principales sont :

1^o Une justice de paix et tous les locaux qu'elle comporte, c'est-à-dire le prétoire ou salle d'audience, la salle d'attente, le greffe, le cabinet du juge, etc.

2^o Le bureau de bienfaisance et ses dépendances, telles que cabinet de consultations médicales, la salle d'attente et son entrée spéciale pour les indigents, les salles de commissions destinées aux administrateurs, les bureaux, les caisses, le cabinet du trésorier, etc.

3^o Les locaux affectés au service de la mairie elle-même, savoir : une grande salle de réunions publiques, une salle des mariages, des cabinets pour le maire et les adjoints ; les bureaux de l'état civil : mariages, naissances et décès ; ceux des sociétés de secours mutuels, de la caisse d'épargne, des ingénieurs de la voie publique, du gaz, des eaux, ainsi que les logements des secrétaires et des garçons de bureaux ; enfin des corps de garde pour les sergents de ville et les pompiers, etc.

La *Mairie du quartier du Temple* (III^e arrondissement) est avantageusement placée vis-à-vis et à l'est du square ; elle occupe une surface de 3,160 mètres, dont 1,233 en constructions.

L'aile gauche contient trois des services de la mairie ; l'aile droite dessert les services indépendants, savoir : la justice de paix, la salle des fêtes